

Commune : **REVEL**

Site : **LAC DE SAINT FERREOL**

Classement issu de la période 2022 à 2025 :

Qualité Excellente



Contrôle sanitaire réalisé le 27 juillet 2026 à 12:34

Présence de toxines de cyanobactéries.

Baignade interdite.

Activités nautiques restreintes.

Recommandation de ne pas consommer les produits de la pêche.

Mesures et observations réalisées lors du prélèvement :

Température de l'eau (°C) : 24

Résultats de l'analyse laboratoire - suivi cyanobactéries :

Microcystines analysées (µg par Litre) : **0,5675**

Valeur guide	
Microcystines analysées (µg par Litre) :	0,3

AFFICHAGE DU DOCUMENT OBLIGATOIRE

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale de la Haute-Garonne
10, chemin du Raisin
31050 TOULOUSE Cedex 9

www.occitanie.ars.sante.fr

Pour en savoir plus sur la qualité
de l'eau de votre site de baignade
<http://baignades.sante.gouv.fr>

